

BDI23008-10211 & BDI23004-10010 : Marché de services relatif au
« Renforcement des capacités en informatique du personnel des centres (CEM, CFP, CFA) »

Aperçu des questions

N°	QUESTIONS	RÉPONSES
1	Logistique matérielle : Qui assure la fourniture et l'assurance des 25 ordinateurs ? Comment gérer la visite de vérification ?	Le prestataire Avant attribution ; sur la base de la déclaration d'honneur et un planning convenu entre l'équipe du projet et le prestataire
2	Organisation de la Phase 3 : Quelle logistique prévoyait vous pour couvrir les 210 HJ de suivi sur 21 sites dans 4 provinces différentes ?	Voir 6.2.1 Annexe - Bordereau des prix
3	Gestion des délais (Phase 1) : Est-il possible de produire les tests de niveau et les manuels adaptés aux participants en seulement 2 semaines ?	Oui
4	Est-ce que 25 ordinateurs seront suffisants pour couvrir/appuyer les formations de la phase 1 en 3 mois ? Pensons à la faisabilité pratique.	Oui. Voir organisation proposée et effectifs concernés
5	Est-ce que Enabel a une idée déjà de comment organiser les groupes de formation ? (Phase 1), mais surtout pour la phase 2 de consolidation car ils seront forcément plus petits ?	Oui
6	Quid des coachings attendus ? Comment cela va-t-il être organisé ? Ce poste fait-il partie des jours alloués ? (page 37). Clarifier les attendus du paragraphe : « <i>Par ailleurs, des moyens et outils de suivi /accompagnement à distance devront être mis en place par le prestataire pour permettre aux bénéficiaires, durant la période de retour dans leurs centres, de pouvoir bénéficier d'un coaching/remédiation sur la matière vue (compétences techniques mais également volet pédagogique) avec possibilité de partager les pratiques professionnelles entre pairs.</i>	Comment : voir proposition du prestataire Oui, fait partie des postes alloués Mise en place d'outils collaboratifs par exemple pour communication
7	Du même pour le calendrier des formations qui devrait tenir en compte des mois de congés (page 37). « <i>Le prestataire veillera à établir un calendrier de formation qui tienne compte, autant que possible, du calendrier scolaire de manière à ne pas défavoriser les enseignements dans les centres</i> ». Le calendrier n'est pas déjà établi ? Quid des mois d'été où les CEMS sont fermés ?	Pour les formations en salles ; les mois d'été seront mis à profit (maximiser ce temps pour ne pas perturber les enseignements)
8	A-t-il une possibilité de prolongement de la phase 1 si les résultats (quantitatives) ne sont pas attendus ? Elle nous semble forte ambitieuse.	Possible, sans conséquence sur le nombre d'HJ prévisionnel.
9	Le certificat ou attestation de formation en pédagogie/andragogie que vous avez demandé	Voir CSC 5.9 : « Le profil des formateurs proposés (qualification et

	à la page 16, il est obligatoire pour chaque formateur comme il n'est repris dans les documents obligatoires à remettre dans l'offre technique ?	expériences), accompagné de leurs curriculums vitae (CV) et des preuves attestant leurs compétences »
10	Les formateurs doivent être 2 par classe ? Et si un seul est disponibilisé ?	Voir CSC 5.6 : « le formateur devra aligner 2 formateurs par groupe pédagogique (classe) »
11	On doit nécessairement aligner 6 formateurs ? Et si on alignait moins de 6 ?	Voir CSC 5.8 :
	Dans le document de cahier de charge, il paraît que 21 centres de formation vont bénéficier de ces formations à être financées par Enabel dont 10 centres appuyés dans le cadre de la coopération bilatérale et 11 centres appuyés par le financement de l'union européenne Q 1 : Les formations se tiendront où ? Les candidats de chaque centre de formation seront formés dans leurs centres où ils travaillent ? Les formations auront lieu dans 21 centres de formation de différentes provinces du pays ?	Voir CSC 5.6 : Phase 2 : dans un centre équipé par le prestataire Phase 3 : dans les 21 centres de formation
12	Si les formations se tiendront aux centres, ces derniers sont équipés de tout le nécessaire dont le rétroprojecteur, internet et groupe électrogène en cas de coupure de courant	Voir CSC 5.6 : Phase 2 : dans un centre équipé par le prestataire Phase 3 : dans les 21 centres de formation
13	S'il arrive que certains centres n'aient pas des équipements adéquats pour bien mener la formation, qui prendra en charge la logistique telle que location de salle de formation	Voir CSC 5.6 : Phase 2 : dans un centre équipé par le prestataire Phase 3 : dans les 21 centres de formation
14	Il est prévu que l'organisme de formation disponibilise 25 ordinateurs pour cette formation et que les travaux d'exercices sont prévus après les formations. Les participants vont partir avec ces ordinateurs pour travailler sur les exercices chez eux à la maison ?	Voir CSC 5.6 : Phase 2 : dans un centre équipé par le prestataire Phase 3 : dans les 21 centres de formation
15	Une classe ne devra pas dépasser 25 participants, il existe de centres qui auront plus de 25 participants ?	Voir CSC 5.6 :
16	Pour faciliter la continuité des activités au niveau du centre, pouvez-vous consulter les centres et nous dire leurs horaires de formation favorables pour eux ?	Planification à élaborer avant le démarrage
17	Au point 4 .7 page 20, on parle du cautionnement. La caution est applicable à ce marché ?	Oui, le cautionnement est exigé pour ce marché.
18	Les documents demandé à la page 14 comme l'attestation de non-redevabilité INSS sont-ils obligatoires comme ils ne sont pas parmi les documents cités à remettre.	Pour ces documents, il est loisible à chaque soumissionnaire de les fournir dans son offre au moment du dépôt de l'offre. Cependant, si les documents ne sont pas remis au moment de la remise des offres, Enabel devra les demander au soumissionnaire avant attribution du marché en vue de vérifier si le soumissionnaire n'est pas dans un cas d'exclusion. C'est une étape obligatoire.

19	<p>Pour le chiffre d'affaires de 80 000 Euros, pour 2 cabinets en groupement, l'un de deux doit avoir réalisé ce chiffre d'affaires ou bien chaque membre du groupement doit avoir réalisé ce chiffre d'affaires.</p>	<p>Etant donné que c'est un groupement, si l'un des cabinets associés satisfait à ce critère, c'est acceptable.</p>
20	<p>Pour les centres équipés des ordinateurs, les participants ne peuvent pas les utiliser lors de la formation ? Si oui, lesquels des centres en disposent ?</p>	<p>Voir CSC 5.6 : Phase 2 : dans un centre équipé par le prestataire Phase 3 : dans les 21 centres de formation</p>
21	<p>Vous nous aviez donné un nombre global des personnes à former par poste pour tous les centres et pas par centre et vous nous aviez aussi donné le nombre d'heures de formation pour tous les centres et pas par centre.</p> <p>Pour bien préparer notre offre technique nous voudrions avoir les thèmes de formations à dispenser par chaque centre de formation et nombre d'heures par thèmes pour chaque centre de formation. Cela nous permettra à bien positionner les formateurs. Je vous ai donné l'exemple dans le tableau ci-dessous alors si cela est possible, pourriez-vous nous donner les informations demandées pour chaque centre (pour 21 centres) car cela nous permettra à bien répartir les heures de formation par centre (combien de thèmes par centre, combien d'heures de formation pour chaque thème à ce centre). Nous pensons que les participants de chaque centre leur formation se tiendra à leur centre.</p> <p>Comme vous avez dit qu'une classe ne devra pas dépasser 25 participants, veuillez nous préciser le nombre de participants par centre</p> <p>Réponse à mettre dans le tableau dernière colonne pour les 21 centres :</p>	<p>CSC, points 5.5 et 5.6 :</p> <p>Les TdR précisent les profils (y compris les effectifs) et les compétences souhaitées. Il revient donc au soumissionnaire de proposer une méthodologie et une stratégie en conformité avec les hommes-jours.</p>
22	<p>N'y a-t-il pas un exemplaire de Lettre de proposition technique type pour ENABEL ?</p>	<p>Enabel n'a pas d'exemplaire de proposition technique. Pour faire une proposition technique, le soumissionnaire doit suivre les instructions du cahier spécial des charges.</p>

23	<p>Dans le CSC visé en objet, l'article 3.4.4 (page 12) prévoit que les coûts des « vols internationaux, y compris les frais de visa si nécessaire pour le Burundi », doivent être intégrés dans les prix unitaires et globaux du prestataire de services.</p> <p>Compte tenu de l'incertitude du contexte international et du risque d'augmentation significative des tarifs aériens ou d'application de surtaxes carburant, y compris après émission des billets, le pouvoir adjudicateur pourrait-il préciser si de tels surcoûts, non prévisibles au moment de la remise des offres, pourraient être pris en charge en sus des prix contractuels, ou si les soumissionnaires doivent intégrer ce risque dans les prix soumis ?</p>	<p>Il appartient aux soumissionnaires d'intégrer ce risque dans les prix soumis.</p>
24	<p>Prière de trouver en fichier annexe nos commentaires et analyses des incohérences dans les TdR tel que proposé et conformément aux dispositions de la section 3.3 du Cahier Spécial des Charges (CSC).</p> <p>Le présent CSC est publié sur le site www.abel.be</p> <p>3.3 Information</p> <p>L'attribution de ce marché est coordonnée par la Cellule Court la procédure, tous les contacts entre le pouvoir adjudicateur concernant le présent marché se font exclusivement via ce service. Les soumissionnaires potentiels d'entrer en contact avec le pouvoir adjudicateur du présent marché, sauf disposition contraire dans le présent CSC.</p> <p>Jusqu'au 24 mars 2026 inclus, les soumissionnaires potentiels concernant le CSC et le marché. Les questions seront posées par abdoulaye.keita@enabel.be et il y sera répondu au fur et à mesure. Les questions qui entraînent un complément ou une rectification, l'aperçu de ces questions du 27 mars 2026 avant la date limite de remise des offres sur site.</p> <p>Jusqu'à la notification de la décision d'attribution, il n'y a pas de retour sur l'évolution de la procédure.</p> <p>Les documents de marchés seront accessibles gratuitement à l'adresse :</p> <ul style="list-style-type: none"> • www.enabel.be et sur www.procurement.be 	<p>Correction et aide à la rédaction</p> <p>5.5 Erreur de notre part, Considérer Microsoft PowerPoint</p>
25	<p>Sur les fichiers portant sur les « incohérences »</p>	<p>Sur les effectifs : Ils sont « indicatifs » et évoluent constamment ; ce qui explique les variations.</p> <p>Toutefois, ces évolutions ne seront pas très significatives au point de remettre en cause la stratégie et méthodologie proposée par le soumissionnaire.</p> <p>Point 5.6, les effectifs sont indicatifs, soit 385 bénéficiaires.</p> <p>Le niveau requis pour les comptables est : Compétences en informatiques de base Microsoft Word débutant Microsoft Excel Intermédiaire Internet dans le cadre professionnel (recherches)</p>

		<p>Concernant les niveaux et compétences, il est prévu une phase d'affinement du diagnostic rapide effectué par le projet. (CSC. 5.6, phase 1).</p> <p>En raison de la mobilité observée (diverses raisons dont la mise en œuvre d'un nouveau découpage administratif et les abandons de postes), cette phase devra se réaliser.</p> <p>Les groupes pédagogiques seront constitués en en tenant compte sans affecter le nombre d'HJ prévu et le budget par conséquent.</p>
26	<p>Nous souhaiterions obtenir une clarification concernant le critère relatif aux références, notamment le point suivant : « Au moins 2 références antérieures d'une valeur de 30.000€ (...) ».</p> <p>Pourriez-vous nous préciser si ce montant de 30.000 € doit être compris comme :</p> <ul style="list-style-type: none"> • un montant exact pour chaque référence, • ou un montant minimum (c'est-à-dire des références d'une valeur égale ou supérieure à 30.000 €) ? 	<p>Le montant de 30.000 Euros est un montant minimum exigé par référence.</p>
27	<p>Après une analyse approfondie des termes de référence, nous souhaiterions obtenir des clarifications sur certains points afin de préparer une offre technique et financière conforme et pertinente :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Le nombre total de bénéficiaires pour l'ensemble des phases (formation initiale et consolidation) sera-t-il de 465 personnes ? 2) Les 399 hommes-jours prévus couvrent-ils l'ensemble des activités, y compris la préparation, les formations (en salle et sur site), le coaching, les déplacements et le reporting ? 3) En cas de variation du nombre de bénéficiaires, un ajustement contractuel ou financier est-il prévu ? 4) Les formations seront-elles organisées dans des centres regroupés ou directement dans chaque centre bénéficiaire ? 5) Au-delà de la mise à disposition de 25 ordinateurs, le prestataire doit-il également prendre en charge : le transport et la maintenance des équipements, l'installation sur les différents sites de formation ? 	<p>1) <u>CSC : point 5.6. Effectif de 385 bénéficiaires</u></p> <p><u>N.B. :</u></p> <p>Ces effectifs restent indicatifs ; ils peuvent évoluer soit en raison de la mobilité, de recrutements du fait de l'ouverture de nouvelles filières (notamment en bureautique niveau CEM ou informatique niveau CFP). Mais les offres seront établies sur la base de ces quantités afin de permettre une comparaison effective des offres.</p> <p>2) <u>Voir CSC point 5.7 :</u></p> <p><u>N.B. :</u></p> <p>Il revient au prestataire la responsabilité de répartir de manière cohérente les hommes jours de façon efficace par expert en vue d'atteindre les objectifs visés.</p> <p>Les prestations devront être réalisées avec un total de maximum de 399 hommes-jours.</p> <p>3) Déjà répondu au point 1).</p> <p>4) CSC : point 5.6 : Phases 2 et 3</p>

		5) CSC : point 5.8
28	Au regard de la complexité et de l'ampleur de la mission, ainsi que du temps nécessaire pour mobiliser une équipe qualifiée et élaborer une proposition technique et financière de qualité, nous souhaiterions solliciter une prorogation du délai de soumission afin de garantir une offre pleinement conforme aux attentes du projet.	Non, il n'y aura pas de prolongation du délai de publication.